

# COLLONGES et VOUS

LE MAGAZINE MUNICIPAL

Mars 2025 #32



## LES DOSSIERS DE L'ÉDITION

**10** | L'adressage

**12** | Deux journées avec la vie associative,  
culturelle et sportive



## MOT DU MAIRE

### Ça pousse...

Le printemps est bien là. Les fleurs sortent, les feuilles arrivent et notre restaurant scolaire est sorti de terre dans sa forme définitive. Sa livraison permettra à l'automne de servir jusqu'à 600 couverts au lieu des 400 maximum aujourd'hui. Il est en effet calibré pour correspondre aux 23 classes que pourra accueillir à terme notre école Monsieur Paul dans quelques années. Il a fallu calculer tout cela en prenant en compte que la quasi-totalité des enfants mangent à notre restaurant : entre 96 et 99 %. Tout est fabriqué sur place, avec des produits de qualité, et cuisiné avec savoir-faire !

À l'inverse cet automne, ce sont les locaux de l'ancienne école de musique et des ateliers de Collonges qui vont être écroulés. Le vieux bâtiment sur lequel on voit encore « ÉCOLE COMMUNALE DE GARÇONS » depuis la place de la Mairie ne sera plus, et ce sera le départ de toute la procédure de construction d'un bâtiment associatif pour reloger l'EMMO dans de bonnes conditions et pour disposer de salles dont les associations ont tant

besoin. Cette construction sera conjointe avec un petit bâtiment de 19 logements sociaux ayant en commun l'entrée du parking souterrain.

Nous délégons la maîtrise de cette construction à Lyon Métropole Habitat. Cette synergie nous économise des euros précieux et également, pour le suivi du chantier, des heures de personnel que nous n'avons pas.

À côté, face à la Mairie, vous verrez également cet automne le début du chantier de construction d'un petit bâtiment de 6 logements en Bail Réel Solidaire. Les occupants seront bien propriétaires, mais que du bâti et pas du sol. Cela permet de payer le m<sup>2</sup> bien moins cher que le marché. Il y a bien sûr des conditions de revente ensuite afin de ne pas entrer dans un schéma de plus-values, mais cela permet à nos jeunes ménages de ne pas aller s'expatrier à plusieurs dizaines de kilomètres, là où le foncier est moins cher, et de gaspiller du temps, de l'énergie et de l'argent en trajet pour rejoindre leur lieu de travail.

Le projet de résidence sociale Seniors rue Pierre Termier, quant à lui, devrait aussi commencer en fin d'année, une fois les derniers problèmes de financement réglés. À côté de tous ces projets d'importance qui vont marquer leur paysage et notre vie pour le demi-siècle qui vient (et j'espère au-delà), la vie continue avec toutes les animations, rencontres, spectacles dont vous avez la liste dans l'agenda à la fin de ce magazine. J'en profite pour remercier vivement tous les organisateurs, agents, bénévoles et élus.

J'aurai le plaisir de vous y rencontrer et d'échanger.

**Alain GERMAIN**  
Maire de Collonges au Mont d'Or



## La médaille de Collonges

### Pour récompenser nos Collongeards

#### La médaille

Le service communication a mené sa petite enquête sur les origines de la médaille de Collonges. Elle date du 14 mai 1990 et a été fabriquée par la société FIA Médailles à Dardilly sous le dernier mandat du maire Michel Cretin.

La médaille de 73 mm est gravée du blason de notre commune : « *D'azur à la chaîne de montagnes de trois sommets d'or chargée d'une maison d'argent essorée de gueules brochant en partie sur l'azur; au chef cousu de gueules chargé d'un lion issant d'argent.* ».

#### La distinction honorifique

Son attribution témoigne de la reconnaissance de la commune aux femmes et aux hommes qui ont su faire rayonner Collonges par la culture, le sport, la solidarité, les sciences, etc.

#### Quels collongeards ont été médaillés par Alain Germain ?

La première remise de médaille de Collonges par Alain Germain, Maire actuel, remonte au 15 février 2020 pour remercier Jacques Gautier. Avec passion et dévouement pour notre histoire, il est allé à la rencontre de nos anciens habitants et a mené une enquête approfondie sur la période

de la Seconde Guerre mondiale. De ces précieux témoignages est né l'ouvrage « Collonges en clair-obscur », qui retrace cette époque pour la transmettre aux nouvelles générations.

La seconde médaille a été décernée à Nando de Colo le 23 novembre 2024 pour son parcours sportif exceptionnel en tant que double médaillé olympique de basket en argent aux Jeux Olympiques de Tokyo (2020) et Paris (2024).

À l'occasion de la cérémonie des vœux du maire le 10 janvier 2025, trois collongeards se sont vus honorés de la médaille de Collonges : Marion Delespierre en tant que Championne du Monde de Trail (2023), Bernard Volle en tant que Champion du Monde de Ski Nautique (2024) et Jean-Pierre Delore pour son engagement associatif et reconnu de la « Médaille d'Or de Jeunesse & Sports » remise par le Ministre de tutelle du ski nautique.

Cette soirée fut aussi l'occasion de mettre en lumière tous les événements sportifs de la commune à travers les activités municipales et associatives.

#### Des Collongeards médaillés

**Damien Padet**  
Elu à Collonges durant 36 ans  
(6 janvier 1991)

**Jean-Pierre Delore**  
décoré par les maires successifs  
(3 janvier 1993 et mars 2002)

**Paul Bocuse**  
Chef cuisinier  
(10 septembre 1994)

**Laurent Guat**  
Conseiller municipal durant 9 ans et  
Premier Adjoint durant 27 ans  
(10 septembre 1994)

**Auguste Gazelle**  
Président des Anciens Combattants  
(10 septembre 1994)

**Pierre Blanc**  
Professeur de judo au Club  
des Arts Martiaux de Collonges  
(8 janvier 1995)

**Sylvain Calzati**  
Coureur cycliste qui a remporté  
le Tour de l'Avenir  
(26 octobre 2004)

**Michel Célestin**  
Président de l'AS Collonges Basket  
de 1979 à 1997  
(juin 2005)

## Sommaire

### 3 Vous y étiez ?

- 31 La médaille de Collonges
- 41 Retour en images

### 6 Actualités

- 61 L'application, Inscrivez votre enfant, Tremplin musical
- 71 Prenez soin de vous, Arbres de Collonges, Bouquet de soeurs
- 81 Des nouveaux visages, Ville 30 on refuse, Le Numérique à Collonges
- 91 Zoom sur... le 8 mai 2025 : 80 ans !

### 10 Dossiers

- 101 Changement des numéros et des noms de rues
- 121 Deux journées avec le service vie associative

### 14 Ça bouge à Collonges

- 141 Ensemble contre le frelon asiatique, Chasse au trésor
- 151 Vivons le jazz avec le Jazz Day, Le BRS
- 161 Portrait de Michel Reppelin

### 17 Agissons ensemble

171 Comment participer aux actions locales environnementales ?

### 19 On répond à vos questions

191 Les déchets verts, La nuit est belle, Frelon asiatique, Les élections : inscrivez-vous  
201 La pyrale du buis, Les chenilles processionnaires, Quand été rime avec carte d'identité

### 20 Et si on remontait le temps ?

201 Il était une fois le haricot viande

### 21 Expression politique et état-civil

211 Paroles de la majorité et de la minorité  
211 État-civil

### 22 À votre agenda

221 Tous les événements de mars à mai 2025



# Retour en images

Retrouvez tous les événements organisés par la municipalité depuis...



**Radio Bistan - Saône en Scènes**  
Un spectacle qui a séduit une salle des fêtes pleine.

### A la manière d'un Youtuber

Les enfants ont pu découvrir les coulisses des vidéos de youtubers grâce à Archipel, médiateur culturel.

### Cérémonie du 11 novembre

La municipalité a commémoré l'anniversaire de l'Armistice signée le 11 novembre 1918 et a rendu hommage à tous les Morts pour la France.



### Repas des Aînés

Organisé par le CCAS, cet instant privilégié a rassemblé 160 habitants de notre commune, âgés de 75 ans et plus, pour un repas-spectacle mémorable au Cirque Imagine à Vaulx-en-Velin.



### Balade urbaine

59 participants ont pris part à cette balade. Ce fut un moment d'échange privilégié entre élus et habitants.

novembre 2024

2 novembre

7 novembre

11 novembre

14 novembre

16 novembre



### Spectacle - Boîte à gants

Ce spectacle poétique et drôle a réuni plus de 240 spectateurs ! Les artistes étaient ravis et les spectateurs aussi !



### Le cinématographe

Démonstration exceptionnelle, en présence des descendants de Louis Lumière : Max et Cédric. Les témoignages de cette famille ont sublimé cet événement.

### Distribution des ballotins de chocolats

Les cartes de vœux dessinées par le CME ont apporté du baume au cœur tandis que les ballotins de chocolats du CCAS ont séduit les papilles de nos aînés de 75 ans et plus.



### Remise de la médaille de Collonges à Nando de Colo

### Qu'est-ce qu'une IA ?

Une mise en pratique pour mieux comprendre l'histoire des Intelligences Artificielles et leur fonctionnement.

13 décembre

6 décembre

6 décembre

23 novembre

21 novembre



### Expo - Des figures et des personnages de Valérie Proust et Bernard Golly



### Cérémonie des Vœux du Maire

Près de 300 personnes se sont retrouvées aux Vœux du Maire pour célébrer la nouvelle année !



### Spectacle - La Douceur



### Concert - Trio Glinka

... et suivez-les sur [www.collongesaumontdor.fr](http://www.collongesaumontdor.fr)



Commune de CollongesauMontdOr

7 au 11 janvier

10 janvier

17 janvier

31 janvier

février 2025

## Collonges dans votre poche !

Qu'attendez vous ?



## L'application

### Collonges dans votre poche !

Votre commune toujours à portée de main !

- **Restez informé.e** : accédez en temps réel aux dernières actualités, alertes, travaux et événements de Collonges,
- **Simplifiez vos démarches** : effectuez vos demandes administratives en quelques clics depuis votre portable,
- **Gagnez du temps** : consultez les horaires, les services, et même le marché local,
- **Participez à la vie locale** : recevez des invitations aux événements et donnez votre avis grâce aux sondages,
- **Soyez alerté.e** : notifications instantanées pour rester informé.e des urgences ou changements importants.

Téléchargez dès maintenant et connectez-vous à votre commune comme jamais auparavant ! L'appli est disponible gratuitement sur Google Play et App Store.

#### Comment la télécharger ?

1. Si vous avez un smartphone, allez sur « Google Play » ou « Play store » ou si vous avez un Iphone, allez sur « App Store ».
2. Dans la barre de recherche, écrivez « Collonges au Mont d'Or ».
3. Une application avec notre logo apparaît, cliquez sur « Télécharger ».

#### Vous rencontrez des difficultés ?

Alexis, notre conseiller numérique, peut vous aider ! Contactez-le à la médiathèque au 04 26 01 92 55.

## TREMPLIN MUSICAL

### Laissez votre musique conquérir le public

Si vous êtes musicien.ne et que vous rêvez de partager votre musique avec un public, le Tremplin Musical est l'occasion parfaite pour vous faire connaître ! Ce temps musical met en avant des artistes et des groupes dans une variété de styles musicaux, allant de la variété française au jazz, en passant par le rock, le flamenco ou les musiques du monde.

Participer à cet événement vous donne l'opportunité de jouer sur scène devant un public enthousiaste et de faire découvrir votre univers. Que vous soyez plus dans la création de morceaux originaux ou que vous ayez un talent pour les reprises, vous avez votre place !

Les trois groupes sélectionnés se produiront le dimanche 7 septembre (ou 14 septembre 2025 en cas de pluie), durant 30 minutes chacun dans une ambiance conviviale et interactive où le public désignera le gagnant via un applaudimètre.

Pour le son tout est simplifié : cela sera assuré par l'organisation. Tout ce que vous aurez à faire, c'est de venir avec votre backline et de donner le meilleur de vous-même sur scène.

Inscrivez-vous avant le 30 avril 2025 via le formulaire sur le site de la mairie ([www.collongesaumontdor.fr](http://www.collongesaumontdor.fr)) et tentez votre chance !



## Prenez soin de vous

### Des stages dès 60 ans pour rester en forme

Envie de rester actif et de préserver votre autonomie au quotidien ? Et si vous rejoigniez notre atelier « Prévenir la perte d'autonomie » conçu pour vous offrir des outils pratiques, des conseils, des petits exercices et des moments de convivialité pour bien vieillir tout en gardant le contrôle de votre qualité de vie ?

Le CCAS de Collonges organise avec l'association Siel Bleu un nouveau cycle d'ateliers.

#### Quels sont les bénéfices ?

Grâce à ces ateliers, vous apprendrez les gestes et les habitudes qui renforceront votre autonomie. Vous profiterez également des recommandations de professionnels de la santé et

du bien-être. Vous rencontrerez et échangerez avec d'autres collongeards et partagerez avec eux vos expériences.

#### Quand ?

Les ateliers seront réalisés sur un cycle de 12 séances d'une heure, les lundis 10/17/24 mars, 7/14/28 avril, 5/12/19/26 mai, 2/16 juin de 14 h à 15 h à la salle des fêtes.

#### Comment s'inscrire ?

Bien qu'il soit recommandé de participer aux 12 séances, vous pouvez tout de même vous inscrire même si vous devez en manquer une ou deux. Les inscriptions se font auprès de l'accueil de la mairie par téléphone au 04 78 22 02 12 ou par mail à [mairie@collongesaumontdor.fr](mailto:mairie@collongesaumontdor.fr)

## Arbres de Collonges

### Soignons nos espaces

En octobre, l'Office National des Forêts (ONF) a réalisé un diagnostic de l'état sanitaire des arbres communaux afin de prévenir les risques de chute. Le précédent diagnostic datait de 2019.

Cette expertise, d'un coût de 2 284 €, a permis d'analyser 110 arbres.

Parmi eux, **68 nécessitent une intervention** spécifique à effectuer dans un délai de 6 mois à 5 ans.

Ainsi, **8 arbres** nécessitent un diagnostic approfondi dans les 6 mois avec un matériel spécifique pour évaluer leur état sanitaire. **1 arbre** devra faire l'objet d'une étude d'habanage sous 6 mois.

**1 arbre** nécessitera une surveillance annuelle de son état mécanique.

**2 arbres** seront surveillés tous les deux ans, **13** tous les trois ans, et **5** tous les cinq ans. Par ailleurs,

**8 arbres** devront être abattus dans les 6 mois, pour un coût estimé à 3 500 €. Enfin, **30 arbres** devront être élagués dans les 6 mois pour un montant estimé à 6 500 €.

Les 42 arbres restants, ne nécessitant ni intervention ni surveillance particulière, feront l'objet d'un nouveau diagnostic dans 5 ans.



## Inscrivez votre enfant

### Pour les écoles, c'est maintenant !

Vous souhaitez inscrire votre enfant (né en 2022) à l'école Monsieur Paul pour la rentrée 2025/2026 ? Dans un premier temps, vous devez prendre contact avec la mairie auprès de Corinne Gallois-Brunet ([c.brunet@collongesaumontdor.fr](mailto:c.brunet@collongesaumontdor.fr) ou 07 48 94 87 99) pour votre inscription administrative. Plusieurs documents vous seront demandés (liste sur le site internet de la mairie). Puis dans un second temps, vous devez prendre rendez-vous avec la directrice de l'école Madame Perth ([ce.0693846f@ac-lyon.fr](mailto:ce.0693846f@ac-lyon.fr) ou 04 78 22 39 12).

## Bouquet de soeurs

### Quatre soeurs, quatre univers, une expo...

Quatre sœurs, quatre univers artistiques, une exposition unique ! Françoise Rigaud Sottill, Catherine Chaffardon Sottill, Dominique Blanc Sottill et Anne Sottill vous invitent à un voyage pictural riche en couleurs et en émotions. À travers leurs œuvres, plongez dans des paysages vibrants, des scènes captivantes et des compositions pleines de sensibilité.

**Du mardi 18 au samedi 22 mars • Aux horaires de la médiathèque • Salle Médiaplus • Vernissage le 18 mars à 17 h 30**



Olivia Trosseler, Christine Meunier et Eric Spada

## Des nouveaux visages

La Mairie accueille 3 agents à votre service

Nous souhaitons la bienvenue à Christine Meunier, Eric Spada et Olivia Trosseler.

Christine Meunier a rejoint l'équipe des agents municipaux le 6 janvier en tant qu'assistante comptable auprès d'Eric Jacquand, comptable, lui-même en poste depuis 2007. À terme, Christine doit traiter le fonctionnement de la mairie tandis qu'Eric encadrera les investissements. Ensemble, ils souhaitent améliorer les relations interservices.

La polyvalence de Christine, précédemment comptable et secrétaire de mairie à Saint-Bonnet-le-Troncy et Meaux-la-Montagne, est une force pour ses missions.

Au poste de Référent Bâtiments, Eric Spada remplace Alain Caizergues, parti en retraite. Avec une expérience de plus de 25 ans à la mairie de Champagne et de Lentilly, Eric est aussi formé en sons et lumières (INTCS Carpentras).

Animé par le service public, il sait être très réactif et répondre aux différents besoins techniques.

Olivia Trosseler, 22 ans, effectue son stage de fin d'études à la mairie de Collonges et celle de Vernaison. Actuellement en 5<sup>e</sup> et dernière année de Master « Ville et Environnement Urbain », elle a pour mission d'actualiser les PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et les DICRIM (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs) de nos deux communes.

Elle organisera également deux exercices de mise en situation pour tester et améliorer les procédures de crise.

## Ville 30 On refuse

Pourquoi avons-nous dit « non » ?

Lorsque la Métropole a présenté son projet Ville 30, votre mairie a soutenu l'idée, proposant ainsi de baisser la vitesse de 50 à 30 km/h dans Collonges. Ce projet simple visait à apaiser la circulation et à favoriser les modes de déplacement doux.

Cependant, après 2 ans de discussions, le plan de la Métropole s'est complexifié avec un mélange de zones à 30 et à 20 km/h soit 45 changements de vitesse au total dans notre commune. Ainsi, si vous vouliez conduire de la rue des Quatre Chemins au chemin des Hautes-Varilles, vous auriez dû effectuer 5 changements de vitesse maximale en 1 700 m. Cette proposition difficile à comprendre et à respecter aurait en outre coûté 35 000 € rien qu'en poteaux et peintures. Face à ces contraintes, l'exécutif municipal renonce à ce projet, pourtant vertueux dans son principe, mais irréalisable en l'état.

## Plongez dans le numérique

Ateliers, consoles, jeux vidéo...  
Il y en a pour petits et grands !

Ateliers numériques, prêt de consoles et de jeux vidéo... Découvrez ce qui vous attend dès avril !



### Cinéclap feuilles volantes et papiers magiques

Donne vie au papier grâce à la magie du cinéma d'animation.  
Jeudis 3, 10 et 17 avril • 17 h à 18 h 30 •  
Dès 8 ans • Inscription au 04 26 01 92 55



### La sécurité sur internet

Une petite formation pour connaître les règles de sécurité les plus essentielles à appliquer quand on utilise internet.  
Jeudi 10 avril • 15 h à 16 h 30 • Adultes  
• Inscription au 04 26 01 92 55



### Nouveauté ! Prêt de jeux vidéo

4 Nintendo Switch, 5 Nintendo Switch Lite et 2 Playstation 5 et plus de 130 jeux... Vous pourrez les emprunter comme n'importe quel document.  
De mi-avril à fin août • Tout public



ZOOM SUR...

LE 8 MAI 2025 : 80 ANS !

À l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération du 8 mai 1945, la mairie organise une exposition dédiée à cette période marquante de notre histoire, qui se tiendra le 8 mai à la salle des fêtes de notre commune.

La mairie lance un appel à toutes celles et ceux qui possèdent des objets liés à la Seconde Guerre mondiale : uniformes, équipements, photos, lettres, médailles, affiches... Tout ce qui peut illustrer cette époque et enrichir notre mémoire collective.

Ces objets seront exposés lors de cette journée mémorable, qui sera ponctuée par un programme riche en événements :

des véhicules d'époque, des musiques et un défilé historique pour rendre hommage à ceux qui ont lutté pour notre liberté.

Si vous souhaitez participer à cette exposition en prêtant vos objets, contactez dès à présent l'accueil de la mairie au 04 72 22 02 12. Les objets seront rendus après l'exposition.

Venez vivre avec nous un moment fort de mémoire et de partage ! Ensemble, honorons ceux qui ont marqué l'histoire et commémorons ce 80<sup>e</sup> anniversaire qui signe la fin de la Seconde Guerre mondiale.

**Ne manquez pas cet événement exceptionnel !**

# Changement des numéros et des noms de rues à Collonges

Vous avez déjà eu du mal à expliquer où vous habitez à un livreur ou un invité ? Cela pourrait bientôt être de l'histoire ancienne grâce à la réforme de l'adressage



Depuis novembre 2023, la municipalité et les services municipaux ont travaillé sur l'adressage. Mais qu'est-ce que c'est ?

L'adressage consiste à attribuer une adresse précise et unique à chaque bâtiment, chaque habitation ou infrastructure. Cela inclut le nom de la rue, le numéro de bâtiment et éventuellement des compléments comme l'étage ou l'appartement.

*Pourquoi un adressage rigoureux est-il nécessaire ?*

Une bonne numérotation des foyers et un nom de rue distinct de celui d'une rue voisine facilitent la localisation de votre domicile pour les services de secours, les livraisons, les GPS mais aussi pour être éligible à la fibre !

Les noms de rues ont été donnés au fur et à mesure mais sans qu'un regard global et général n'ait jamais été porté. L'obligation législative a donné à la commune l'occasion de se mettre à jour.

Ainsi à Collonges, 245 foyers partagent le même numéro qu'un voisin en habitant par exemple au 2bis ou 2ter d'une même rue. Et environ 20 rues ou impasses sont concernées par l'absence de dénomination.

## Quels sont les bénéfices ?

Un adressage précis offre une meilleure réactivité des services d'urgence tels que les pompiers, le SAMU ou encore la gendarmerie.

Il facilite également le service du courrier et les livraisons.

C'est un atout précieux pour vos démarches administratives.

## Comment le projet est-il mené ?

Depuis novembre 2023, la municipalité et les agents du service urbanisme travaillent conjointement



L'État en a fait une obligation depuis le 21 février 2022. En effet, le Conseil Municipal doit réaliser l'adressage afin de mettre à jour la base de données.

sur l'identification des voies de la commune afin de mettre à jour et moderniser l'adressage de Collonges.

Dans un premier temps, les 1 036 adresses répertoriées sur la plateforme [sitedata.gouv.fr](https://sitedata.gouv.fr) ont été téléchargées.

Ensuite, une identification et une vérification minutieuse des adresses et du nom des propriétaires ont été réalisées à l'aide de différentes bases de données telles que Base Adresses Locale (BAL), OpenStreetMap, Géonet, Elyx (logiciels Métropolitains), Google Maps et Street View. Là où des informations manquaient, des visites de terrain ont été effectuées.

Grâce à ce travail de longue haleine, la mairie a pu identifier toutes les adresses concernées.

## Qu'est-ce que ça implique pour vous ?

Certains d'entre vous recevront une nouvelle adresse officielle avec un nouveau numéro, nouveau nom de rue. Mais qu'est-ce que cela changera concrètement pour vous et quelles démarches devrez-vous effectuer ?

Une fois votre nouvelle adresse reçue, il faudra l'indiquer sur vos documents administratifs :

- Carte grise via ANTS,
- Services fiscaux (adresse



fiscale), Sécurité sociale, caisse de retraite, banque et assurances, école et/ou crèche

- Abonnements magazines, plateformes en ligne.

L'outil « Dites le nous une fois » mise en place par le gouvernement vous permet d'informer plusieurs organismes en une seule démarche et gratuitement.



Une première phase concernant le changement des numéros a commencé en décembre.

La seconde phase concernant le nom des rues est en cours d'études par les élus.

# Deux journées avec... La vie associative, culturelle et sportive

Mylène Rapy travaille à la mairie de Collonges depuis 2006. C'est elle notamment qui s'occupe du forum et du calendrier des associations, de l'expo des artistes, des Coll'ympiades, des concerts...

Vous avez sans doute déjà vu Mylène à l'accueil de la mairie en tant qu'habitant, ou pour un problème dans une salle en tant que membre d'association ou encore lors des différentes manifestations de la commune comme les vœux du Maire, la rando, les Coll'ympiades, Musiques à Trèves-Pâques ou encore l'Expo des artistes... Mais que fait-elle exactement ?

## Mardi 4 février

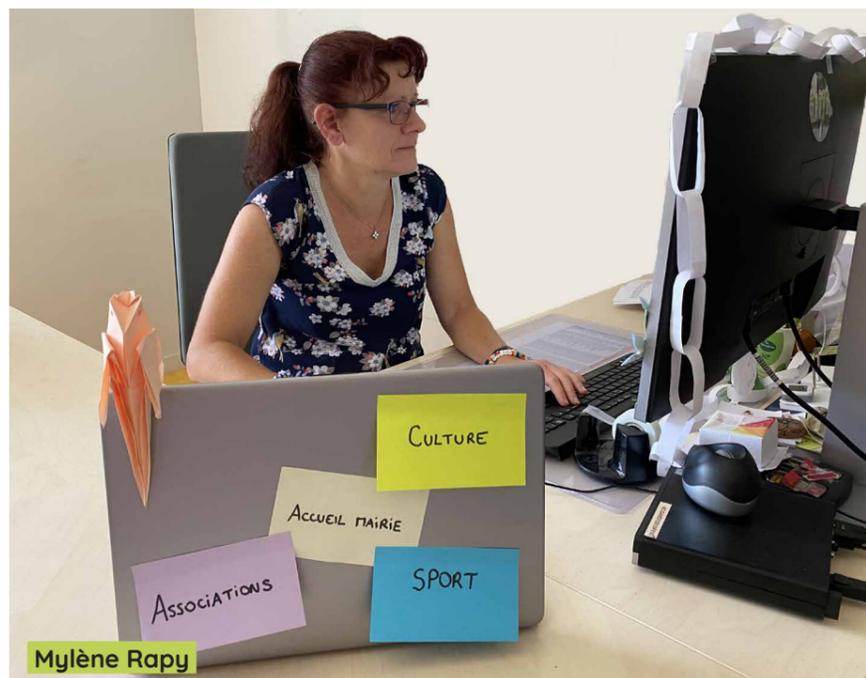
### 8 h 10

Mylène est à son bureau : « La première chose que je fais en arrivant, c'est consulter mes mails. Ce matin, plusieurs associations m'ont écrit. L'une m'informe d'un manque de produits hygiéniques dans la salle des sports, une autre indique que la poignée de la salle Jean-Marie Comte est démontée,

et une troisième sollicite l'accord de la mairie pour organiser un défilé lors de son carnaval. ». Aussi diverses que variées, toutes ces demandes nécessitent d'avoir une grande adaptabilité. Porte d'entrée des associations, Mylène assure le lien entre elles, les services et les élus. Les requêtes nécessitant une intervention technique sont prises en charge par les Services Techniques, tandis que celles requérant une validation particulière relèvent de la décision du Maire.

### 8 h 30

Une fois les mails traités, Mylène nous parle d'un de ses dossiers importants : les demandes de subventions des associations. « Dès la mi-octobre, les associations commencent à me transmettre leur dossier. Après réception, je les étudie avant de les transmettre aux adjoints ou aux délégués référents. Les associations devront patienter jusqu'au vote du budget, prévu le



Mylène Rapy



Expo des artistes

17 mars, pour connaître le résultat. Ce n'est qu'après cette date que je pourrai leur envoyer les courriels. ».

### 9 h

Mylène rencontre le nouveau délégué aux sports, Frédéric Vial, succédant à Jean-Michel Bernard. Ensemble, ils passent en revue tous les dossiers clés depuis 2020 : plannings, budgets, manifestations à venir. Ils s'accordent également sur la façon dont ils vont travailler ensemble. Ils ont également programmé une réunion ce mois-ci pour sélectionner les jeux et structures gonflables des prochaines Coll'ympiades, prévues le samedi 17 mai.

### 10 h 20

Même si la prochaine exposition Bouquet de sœurs de Françoise Rigaud Sottill, Catherine Chaffardon Sottill, Dominique Blanc Sottill et Anne Sottill se tiendra le 18 mars, Mylène anticipe les commandes de collations pour le vernissage. « Je sollicite des devis auprès des commerces de Collonges, car nous souhaitons privilégier le plus possible le local. ».



Les Coll'ympiades

### Jusqu'à 17 h

Mylène jongle entre plusieurs dossiers.

## Mercredi 5 février

### 8 h 20

Mylène reçoit deux nouvelles candidatures pour le Tremplin Musical. « Aujourd'hui, j'ai reçu les dossiers d'un groupe de Toussieu (69) et d'un autre de Pompaire (79). Victime de son propre succès, l'événement a réussi à rayonner au-delà du département. Nous comptons à ce jour 14 candidatures. Je les classe ensuite dans un dossier en les anonymisant pour le jury qui fera sa sélection. ».

### 9 h

Comme chaque mercredi, Mylène fait le point avec Géraldine Lefrène, Adjointe aux actions culturelles et à la vie associative. Elles travaillent toutes les deux conjointement. C'est l'occasion pour elles d'échanger sur les projets en cours, les demandes reçues et d'avancer sur certains dossiers : « Mylène as-tu pris contact avec les artistes sélectionnés pour l'expo des artistes ? ». Mylène répond que oui, qu'elle leur a annoncé leur sélection et leur a demandé de confirmer leur présence en retournant leur convention et le chèque d'inscription, une brève description et des photographies de leurs œuvres pour la communication.

En effet, le jury composé de 4 élus (Géraldine Lefrène, Claudine Imbert, Christine Perrot et Pierre-Marie Lelard), de 2 artistes et de Mylène ont sélectionné 18 artistes : 16 peintres et 2 sculpteurs. Les œuvres ont été choisies anonymement. « C'est surprenant, une fois la sélection terminée, de s'apercevoir que les œuvres non-sélectionnées appartiennent à certains artistes déjà récompensés lors des remises de prix des précédentes éditions ou qu'ils ont déjà exposé à la salle Médiaplus. On pourrait penser que la plus grande partie du travail est déjà fait mais il reste de nombreuses choses à faire : trouver des bénévoles, faire des devis et des commandes pour les toilettes, la lumière, le vernissage, éditer la fiche de procédure pour les Services Techniques, donner les éléments pour la communication... Il faut 7 mois pour préparer cet événement ! ».

### 10 h 30

Mylène continuera ses diverses missions tout le long de la journée mais le service communication lui a demandé son pèché mignon, voici sa réponse : « C'est l'expo des artistes car c'est une chouette manifestation et depuis le temps que l'événement existe, on est devenu une vraie famille. Il y a de nombreuses choses à penser, à faire. On crée du lien avec les artistes qui sont très reconnaissants de tout le travail accompli quand l'expo se termine. ».

## Parole de Géraldine Lefrène

Adjointe aux actions culturelles et à la vie associative

Je suis heureuse que les collongeards puissent prendre connaissance du travail que fait Mylène Rapy. Il s'agit d'un véritable travail de fourmi nécessaire pour que les organisations des événements se passent dans la sérénité. Un travail d'anticipation avec une multitude de points à régler bien décrits dans cet article. Je peux ajouter en tant qu'élue que depuis de nombreuses années, ce travail de collaboration évolue dans la confiance et de manière harmonieuse : Mylène connaît en effet tous les sujets et les points à ne pas oublier, ce qui est une qualité importante dans son métier.

## Parole de Frédéric Vial

Conseiller délégué aux sports

Donner, Recevoir et Partager... C'est bien l'esprit sportif en général, et celui de votre commission des sports en particulier ! Notre calendrier du 1<sup>er</sup> semestre respecte bien ces missions : validation des projets de subventions de nos associations collongeardes ; reconnaissance du parcours, et finalisation de la prochaine chasse au trésor du 06/04 ; préparation de nos coll'ympiades du 17/05. A très vite, pour performer tous ensemble, et en famille !



Musique à Trèves Pâques

# Ensemble contre le frelon asiatique

Piégeurs volontaires dès le 6 mars

Les actions de sensibilisation sur *Vespa velutina* engagées par la municipalité se poursuivent avec une campagne de piégeage des fondatrices des futures colonies pour limiter leur reproduction. Importé en France en 2004, cet insecte invasif prolifère sans prédateurs naturels et menace les insectes indigènes, les cultures fruitières et pose un risque pour la santé publique (risque de choc anaphylactique par piqûre). Dans l'environnement humide et arboré de Collonges favorable à son installation, plus de 35 nids ont été signalés en 2024 soit près de 12 nids/km<sup>2</sup> ! L'objectif est donc de constituer un groupe de piégeurs volontaires auxquels seront distribués des pièges sélectifs à répartir sur les sites sensibles de la commune : emplacements des anciens nids, composteurs, abris de jardin, ruchers, fruitiers mellifères en floraison. **Rejoignez le groupe de piégeurs volontaires lors de la réunion de lancement le 6 mars à 19 h 30 à la salle des fêtes**



# Vivons le jazz avec le Jazz Day

C'est à Collonges

Cette année, le Jazz Day in Mont d'Or est organisé par l'EMMO et notre commune ! Les élèves des écoles de musique de Limonest, Saint-Cyr, Saint-Didier et Collonges travailleront autour de l'improvisation lors de stages avec des intervenants professionnels spécialistes. Les représentations auront lieu le samedi 10 mai dès 12 h 30 autour de différents temps conviviaux et festifs, avec notamment une petite restauration sur place.

**Au programme :**

**12 h 30 :** restitution du stage instrumental (salle des fêtes) ; **16 h :** restitution du stage vocal (cour du Dojo) ; **19 h :** concert des ateliers jazz de chaque commune, accompagné par un trio de jazz professionnel "Lili's baker" pour les interludes (salle des fêtes).

**Samedi 10 mai dès 12 h 30 à Collonges**



# Chasse au trésor

Le trouverez-vous ?

Parcourez les ruelles et sentiers de Collonges à la recherche d'indices vous permettant de résoudre un mystère... Et cette année, il y aura aussi des éléments d'enquête autour de notre belle biodiversité communale.

En famille, en couple ou entre amis, cette randonnée promet d'être un véritable moment d'aventure et de découvertes !

Pour cette seconde édition de la « Chasse au Trésor », la commission Sports s'associe à celle du Développement Durable et Travaux pour vous préparer cette randonnée pas comme les autres. Restez attentif sur l'appli et site internet de la mairie pour connaître toutes les modalités d'inscription.

**Dimanche 6 avril • De 9 h à 12 h • Gratuit • Sur inscription (report au 13/04 en cas de pluie)**



# Qu'est-ce qu'un BRS ?

Bientôt en face de la mairie

Acheter son logement grâce au Bail Réel et Solidaire est un dispositif innovant qui vous permet de devenir propriétaire de votre appartement en profitant de prix nettement inférieurs à ceux pratiqués sur le marché et de la TVA à taux réduit. Le principe consiste à dissocier le bâti du terrain. Comment ça fonctionne ? Vous devenez propriétaire de votre appartement en achetant uniquement la partie bâtie. Un Organisme Foncier Solidaire reste propriétaire du terrain. Tous les mois, vous lui versez une redevance d'occupation du terrain.

**Le but est de rendre accessible l'acquisition immobilière aux jeunes collongeards** qui souhaiteraient investir et rester vivre dans notre belle commune. Ainsi, le terrain en face de la mairie se composera d'un immeuble de 6 logements. **Les logements devraient être mis en vente dès avril par le promoteur.**

# Un auteur humaniste et passionné

Maire de 1995 à 2014, Michel Reppelin, né en février 1939 à Collonges au Mont d'Or, a écrit et imprimé lui-même un ouvrage complet sur l'histoire de la commune.

Michel Reppelin a des racines ancrées dans Collonges. Son grand-père paternel, Antoine, habitait déjà le village et y exerçait le métier de plâtrier-peintre. Puis son père, Louis Claudius (dit Tatu), né en 1910, prit la succession du métier. Tatu s'investit dans de nombreuses associations (trésorier du Secours Mutuel, acteur au Théâtre des années 30, membre de l'équipe de Basket...). Il participa à la création de la Fanfare l'Avenir de Collonges.

**« Depuis très longtemps, je voulais me lancer dans l'écriture d'un ouvrage sur Collonges plus humaniste que froidement descriptif »**

Il existe déjà des publications sur Collonges. Les références tournent autour de l'ouvrage de Thérèse Duc, publié vers 1960, et des recherches de Michel Garnier. L'association Au Fil des Mémoires contribue également ces dernières années grâce à ses documents très intéressants.

**« Lorsque j'ai été élu maire en 1995, Laurent Gouat, historien de la commune et adjoint aux maires précédents, m'a confié toute sa riche documentation sur Collonges et m'a encouragé à écrire. »**

Chercheur de métier, Michel est pragmatique : **« Il faut comprendre d'où l'on vient et où l'on va »**. Mais pour lui, l'humain a une place très importante : **« Ce sont les hommes et les femmes qui font avancer les choses et, pour que le meilleur en ressorte, je leur ai toujours fait confiance durant ma carrière professionnelle ou politique »**.

Dans son ouvrage, Michel a employé la même logique et retrace 2000 ans d'Histoire, 85 ans de souvenirs et 20 ans d'engagement pour Collonges : **« Nous suivons les hommes et les femmes depuis les Romains jusqu'à nos jours »**.



Michel Reppelin, entouré de ses 2 petits-fils Arthur et Lucas qui ont participé à l'édition de l'ouvrage.

## « Une écriture de transmission »

À 86 ans, rien n'arrête l'ancien maire malgré ses problèmes de vue : **« J'ai utilisé un logiciel de dictée pour retravailler mes anciennes notes et rédiger cet ouvrage. Je l'imprime à mes frais et j'en offrirai les exemplaires à la médiathèque de Collonges ou aux passionnés d'histoire »**. Mais sa grande fierté réside dans la transmission qu'a générée cette écriture : **« Mes petits-fils ont réalisé la mise en page et l'impression. Travailler ensemble a été source d'un vrai bonheur »**.

Né à Collonges  
en 1939

Maire de Collonges  
de 1995 à 2014

Vice-président de la  
Métropole de Lyon  
de 2008 à 2014

Décoré de la Médaille  
de l'Ordre National du Mérite  
en septembre 2014

Auteur de l'ouvrage  
« Collonges au Mont d'Or,  
mon village, ma passion »  
disponible dès avril 2025

## Comment participer aux actions locales environnementales ?

À chaque édition, cette page vous mettra au défi.

### Devenez explorateur de la nature !

Envie de faire partie d'une belle aventure ?

Sur tout le territoire des Monts d'Or dont Collonges, nous avons besoin de vous. Pendant vos balades, sur votre balcon ou dans votre jardin, vous aimez regarder la nature ? Vous pouvez nous aider.

Plusieurs enquêtes participatives sont déjà ouvertes et d'autres commencent ce printemps. Elles vont alimenter l'inventaire géant, appelé ABC de la Biodiversité, en cours de réalisation par le Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or. L'objectif de cet outil sera de proposer des solutions pour mieux protéger notre environnement localement.

**Enquêtes ouvertes :** Chauve-souris, coccinelles, alyte accoucheur... Vous les avez vus ou entendus ? Dites-le nous !  
**Enquêtes à venir (et spécialement à Collonges) :** la salamandre

Si vous avez besoin de conseils pour les reconnaître, si vous voulez donner vos observations ou consulter les fiches pratiques, rendez-vous sur :  
[www.plainesmontsdor.com/abc-de-la-biodiversite/participer](http://www.plainesmontsdor.com/abc-de-la-biodiversite/participer)  
ou sur : [collongesaumontdor.fr](http://collongesaumontdor.fr)

### Composter : c'est enfin possible pour tous

Restez attentifs : 5 à 6 bornes à compost vont être installées à Collonges entre avril et mai.

Malgré un retard de pose par la Métropole de Lyon, ces bornes seront désormais accessibles à tout le monde, 24 h/24. Enfin ! Car depuis 2024, le compostage des déchets alimentaires est obligatoire pour tous les habitants.

#### Comment ça marche ?

Avec un sac kraft ou un seau, stockez chez vous puis apportez vos déchets alimentaires dans une borne à compost (en vrac ou dans votre sac en kraft). Tous les déchets alimentaires sont acceptés : thé, café, préparations de repas, restes, produits alimentaires périmés sans emballage, etc.

Les bornes sont collectées entre 2 et 5 fois par semaine et lavées entre 2 et 4 fois par mois selon les saisons afin d'éviter les nuisances.

Pour connaître les emplacements des bornes : [collongesaumontdor.fr](http://collongesaumontdor.fr)

### L'agriculture d'ici : tout savoir et participer !

Vous avez des parcelles ou vous voulez tout savoir sur l'agriculture située à côté du cimetière, sur le plateau de Moyrand-Charézieux ?

Fin mars, une réunion ouverte à tous est organisée pour vous expliquer l'intérêt de l'agriculture à proximité de nos maisons. Si vous êtes propriétaires, vous aurez aussi envie de participer à la dynamique agricole locale !

Avec beaucoup de pédagogie, comprenez les secteurs PENAP et les baux agricoles.

La Métropole de Lyon et le Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or participeront également à la réunion.

Réunion le lundi 31 mars 2025 de 18 h 30 à 20 h 30 à la salle du conseil

## LES DÉCHETS VERTS

Au printemps, la Métropole de Lyon en lien avec la commune organise à Collonges une collecte saisonnière des déchets verts. Vous pouvez y déposer les tontes de pelouse, la taille de haies, les branchages et les feuilles mortes. L'accès est gratuit et réservé aux particuliers.

**Les samedis 22 mars, 5 et 19 avril, 3, 17 et 31 mai • De 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 • Rue des Sablières**



## Frelon asiatique

Vous suspectez la présence de frelons asiatiques (individu ou nid) ? Le nid des frelons asiatiques est souvent niché en pleine lumière dans des situations exposées (façades d'immeubles, avancées de toits extérieurs, cimes des arbres). Le nid des frelons européens est dans l'obscurité et non à l'air libre. Prenez une photo et signalez votre suspicion sur [www.frelonasiatiques.fr](http://www.frelonasiatiques.fr)

Si vous voulez en savoir plus, **venez à la conférence du 6 mars à la salle des fêtes (p.14)**



## LA NUIT EST BELLE



Pour une nuit, redécouvrons le ciel étoilé et faisons du bien à la biodiversité, à notre santé. Vivons une vraie nuit sans éclairage public à Collonges au Mont d'Or. Donnez ensuite votre avis sur le site de la Mairie. L'enjeu est aujourd'hui d'éclairer juste, au bon endroit pour la sécurité des usagers. C'est la fonction de l'éclairage d'utilité publique. Au quotidien, et grâce à l'optimisation des technologies d'éclairage, les LED, la luminosité de nos rues baisse déjà de 70 à 90% en cœur de nuit. Assez pour voir et être vu, suffisamment pour restaurer le cycle circadien de la flore et de la faune.

**Dans la nuit du 11 au 12 avril**



## La pyrale du buis

Les chenilles Pyrale du buis sont très voraces. Elles se nourrissent des feuilles de buis et peuvent défolier un buis entier en quelques heures. Dès mars, la pyrale du buis revient. Vérifiez vos buis pour repérer les chenilles de ce papillon ou leurs excréments (boulettes vertes). Elles apparaissent une 1<sup>re</sup> fois au printemps, une 2<sup>e</sup> fois en juin-juillet et une 3<sup>e</sup> fois en septembre. Renseignez-vous auprès de jardinerie ou de professionnels.

## LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils urticants provoquant des irritations voire des allergies graves pour l'homme et les animaux. Les nids aussi peuvent être urticants. La période hivernale est recommandée pour se débarrasser des cocons de chenilles processionnaires des pins. Il faut agir avant le redoux (mois de mars ou printemps). Comment les reconnaître ? Sa face ventrale est jaune. Le corps est fortement velu et couvert de soies urticantes et allergisantes. Les chenilles marchent en procession et construisent des nids de soie aux extrémités des branches de pins et de cèdres, dont elles se nourrissent des aiguilles.



# ON RÉPOND À VOS QUESTIONS

## LES ÉLECTIONS INSCRIVEZ-VOUS

Dans l'hypothèse d'un scrutin non prévu en 2025, il est essentiel de vérifier votre inscription sur les listes électorales ou de vous inscrire si ce n'est pas encore fait. Cette démarche est simple et rapide ! Rendez-vous en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile, ou effectuez l'inscription directement en ligne sur le site officiel du service public. Attention, la date limite d'inscription est généralement fixée quelques semaines avant le scrutin, alors n'attendez pas le dernier moment. Être inscrit, c'est s'assurer de pouvoir voter et faire entendre sa voix !

[collongesaumontdor.fr/mes-demarches/election-citoyennete](http://collongesaumontdor.fr/mes-demarches/election-citoyennete)



## Quand été rime avec carte d'identité

Refaire sa carte d'identité ou son passeport avant l'été est une démarche essentielle si vous prévoyez de partir en vacances, surtout à l'étranger. Les délais pour obtenir un nouveau document peuvent parfois être longs, notamment à l'approche des périodes

estivales. Pour éviter toute mauvaise surprise, vérifiez dès maintenant la date d'expiration de votre carte d'identité et de votre passeport et prenez rendez-vous auprès des mairies équipées d'un dispositif biométrique (notre mairie ne dispose pas de ce service). Une pièce d'identité valide est souvent indispensable, que ce soit pour voyager, réserver un vol, un hébergement... Alors, anticipez pour partir l'esprit tranquille !

[collongesaumontdor.fr/mes-demarches/etat-civil/cni-et-passeport](http://collongesaumontdor.fr/mes-demarches/etat-civil/cni-et-passeport)

# Il était une fois le haricot viande

## De quoi réveiller vos papilles...

Le haricot « Viande » est une variété traditionnelle de haricot à rames, caractérisée par ses graines de couleur blanc crème tachetées de violet. Les tiges de cette plante peuvent atteindre jusqu'à trois mètres de hauteur, nécessitant ainsi un tuteurage pour soutenir leur croissance. Cette variété est particulièrement appréciée pour sa richesse en protéines, ce qui lui a valu le surnom de « viande du pauvre » dans les campagnes françaises, où les légumineuses remplaçaient souvent la viande dans l'alimentation quotidienne.

Historiquement, le haricot « Viande » a été identifié en 1986 lors d'un inventaire conduit par le Muséum National d'Histoire Naturelle, dirigé par Philippe Marchenay, dans le hameau Le Pinet à Briançon. Son nom proviendrait probablement de sa valeur nutritionnelle élevée. Des semences de cette variété ont été retrouvées à Saint-Aupre en 2017. Elles étaient cultivées depuis plus de 60 ans à 800 mètres d'altitude et depuis 30 ans à 450 mètres, témoignant ainsi de sa capacité d'adaptation à différents climats.

La réintroduction et la préservation de variétés locales comme le haricot « Viande » sont essentielles pour maintenir la biodiversité agricole et valoriser le patrimoine culinaire régional. Des initiatives telles que celles menées par le Parc naturel régional de Chartreuse et le Centre de Ressources de Botanique Appliquée (CRBA) contribuent à la redécouverte et à la promotion de ces variétés anciennes, offrant ainsi aux agriculteurs et aux jardiniers l'opportunité de cultiver des plantes adaptées à leur terroir et riches en histoire ; comme nous l'avons expliqué dans notre article « Les variétés d'antan » de juin 2024.

À Collonges, le maraîcher bio Vincent Galliot du Champ des Saveurs s'est engagé dans la réintroduction de variétés anciennes de légumes,



Haricot viande © Plantez chez nous

dont le fameux haricot « Viande ». Il cultive dans son exploitation des légumes oubliés. Vincent Galliot collabore étroitement avec 200 producteurs du Rhône et 15 cuisiniers qui apprécient particulièrement le haricot « Viande » pour ses qualités gustatives et nutritionnelles.

### Dans les assiettes de vos enfants à l'École Monsieur Paul

Cette initiative s'inscrit dans un mouvement plus large de redécouverte et de valorisation des variétés locales, contribuant ainsi à la biodiversité agricole et au patrimoine culinaire régional. Le retour en culture du haricot « Viande » dans notre commune témoigne de l'importance de ces actions pour préserver et promouvoir les ressources génétiques locales, si bien qu'un projet est en train de prendre vie : celui de réintroduire cette variété dans le potager de l'école Monsieur Paul et dans les assiettes de vos enfants...

**Le Service Communication**

## P'tites astuces

### SEMER

De fin avril à tout début juin (selon l'altitude). Attention, après cette période les graines de haricots n'auront plus le temps de murir pour se conserver correctement en hiver.

### PLANTER

Semez 3 graines/paquet, espacés de 30 cm sur la ligne et 50 cm entre chaque ligne. Installez des rames de 2 m entre 2 lignes, reliées au sommet.

Alternative : semez 1 à 2 graines/trou en cercle autour d'un axe, avec une rame par trou, également reliées au sommet.

Précaution : isolez les haricots grimpants d'au moins 50 m des autres variétés pour éviter les hybridations.

### RÉCOLTER

De fin juillet à septembre (selon l'altitude). Pour une meilleure conservation, congelez les graines pendant 3 semaines.

### MANGER

Faites tremper les grains secs pendant 4 h dans l'eau froide. Puis faites les cuire avec un roux, du petit salé et des saucisses. Accompagnez avec du riz.



Photographie officielle du Conseil Municipal prise le 3 juillet 2020

## Parole de la majorité

2025, déjà 5 ans que l'équipe de la majorité travaille à l'exécution de son plan d'actions. Démarrés avec la COVID mais grâce à une réflexion transversale entre les délégations et l'énergie des élus et des services, les dossiers avancent. Et si nous faisons le point ?

Pour respecter le cadre de vie et adapter le rythme de développement de la commune, chaque projet d'aménagement urbain a été étudié et travaillé en application non seulement du PLU H mais aussi de la charte

architecturale adoptée en début de mandat. L'équilibre a été cherché entre les contraintes des promoteurs, la qualité architecturale et le nombre de logements sociaux que l'on doit faire et la densité des programmes.

L'amélioration de votre cadre de vie passe aussi par la mise en place de la vidéoprotection pour limiter les infractions et les incivilités.

L'extension et la rénovation du groupe scolaire a permis de mettre en œuvre une politique environnementale volontariste : réseau de chaleur au sein du village des enfants pour alimenter les bâtiments communaux via une chaudière bois, panneaux photovoltaïques sur l'extension de

la maternelle et le préau de l'école primaire.

Notre politique associative permet d'accompagner les associations dans le développement de leur nombre d'adhérents en offrant une diversité des activités et animations permettant de satisfaire tous les collongards. Le futur bâtiment associatif est désormais sur les rails : nous devrions voir la démolition des bâtiments de l'ancienne école d'ici fin 2025.

Grands et petits projets communaux, nous avons tenu un rythme soutenu pour assurer sur le long terme un développement apaisé de notre commune en respectant notre patrimoine et notre cadre de vie.

**Alain Germain, Jacques Cartier, Arlette Baillot, Eric Madigou, Valérie Katzman, Nicolas Delaplace, Géraldine Lefrène, Benoît Van Hille, Anne-Marie Graffin, Frédéric Vial, Christian Aussenac, Claudine Imbert, Véronique Ligney, Stéphane Leroux, Valérie Gardette, Christophe Charvet, Christine Perrot, Thibault Valon, Florence Deschodt, Christophe Besset, Alain Colliard, Jean-Michel Bernard.**

## Parole de la minorité

### Collonges au Mont d'Or face aux défis climatiques : des actions concrètes à notre portée

Vagues de chaleur, sécheresse, inondations, vents violents : les impacts du changement climatique s'intensifient. Pour y faire face, la Métropole de Lyon déploie un Plan Climat ambitieux. Mais qu'en sera-t-

il de Collonges demain ? Avec ses 5 000 habitants, notre commune ne peut jouer le même rôle qu'une grande métropole, mais elle peut devenir un acteur local engagé. Plusieurs actions concrètes sont possibles : améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics, développer des infrastructures cyclables, piétonnes, renforcer les transports en commun et promouvoir les énergies renouvelables avec l'installation de panneaux solaires.

Nous pouvons également préserver la biodiversité par des plantations d'arbres, créer des zones naturelles pour limiter les ruissellements, encourager la sobriété énergétique, l'éclairage public, le compostage et le tri des déchets. Enfin, des ateliers citoyens permettraient de mobiliser les habitants autour de la transition écologique. Avec ces initiatives, Collonges pourrait devenir un exemple d'engagement pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

**Patrick Joubert, Dominique Boyer-Rivière, Catherine Arnaud, Jacques Maise, Pierrick Lelard**

## État-civil

**BIENVENUE :** Kaylia BAA (5 oct.) • Victoria VIOSSAT (12 oct.) • Joséphine BROUILLARD MASTERNAK (22 oct.) • Lyana MICHEL (24 oct.) • Zayn BALI (26 oct.) • Pablo PRUDHOMME (30 oct.) • Aliocha PIATON (5 nov.) • Gustave BOËLY (6 nov.) • Raphaël SENETAIRE (15 nov.) • Mariette FIQUET (27 nov.) • Oscar ROUSSILLON (20 déc.)

**FÉLICITATIONS :** Patricia MARTINEZ et Julien GUILLOPPÉ (19 oct.) • Raphaële BOUCHET et Nicolas BOYER (30 nov.)

**RÉGRETTS :** André THEVENOT (25 août) • Bernard QUENTIN (31 oct.) • Suzanne BEAL née CURIOL (5 nov.) • Germaine HADJOUJ née LACOMBE (14 nov.) • René DUCLOS (17 nov.) • Thierry SOLER (27 nov.) • Georges RIGAUD (16 déc.) • Marie-Josèphe RIVIÈRE née GUYON (16 déc.)

# À votre agenda !

Retrouvez tous les événements de mars à mai.

## MARS

Jeudi 6 mars



**ATELIER CRÉATIF**  
Médiathèque

Offrez à votre enfant un moment ludique et enrichissant.  
16 h à 18 h • Dès 7 ans • 2 € •  
Inscription 04 26 01 92 55

**CONFÉRENCE SUR LE FRELON**  
Mairie de Collonges

Protégeons nos abeilles et notre biodiversité ! Venez découvrir comment lutter efficacement contre le frelon asiatique et rejoignez le groupe de piégeurs volontaires lors de cette réunion de lancement.  
19 h 30 • Salle des Fêtes

**Du lun. 3 au ven. 7 mars**  
**STAGE DANSE URBAINE ENFANTS C.O.C**

13 h 30 à 17 h • Salle des Fêtes  
35 €/jour ou 140 € /5 après-midi  
Infos auprès de l'association

**Samedi 8 mars**  
**JOURNÉE DE LA FEMME**  
AME

Soirée • Salle des Fêtes  
Infos auprès de l'association

**Dimanche 9 mars**

**MATCH DE FOOT**  
FC St-Cyr/Collonges vs FC Annecy 2  
15 h • Stade des Combes

**Dès le lundi 10 mars**



**ATELIERS CCAS**  
CCAS de Collonges

Envie de rester actif et de préserver votre autonomie au quotidien ? Et si vous rejoignez notre atelier « Prévenir la perte d'autonomie » conçu pour vous offrir des outils pratiques, des conseils, des petits exercices et des moments de convivialité pour bien vieillir tout en gardant le contrôle de votre qualité de vie ?

12 séances les lundis 10/17/24 mars, 7/14/28 avril, 5/12/19/26 mai, 2/16 juin • De 14 h à 15 h • Salle des fêtes • Dès 60 ans • Réservation auprès de la mairie au 04 78 22 02 12 • Infos page 7

**Vendredi 14 mars**

**CONFÉRENCE - LES MERVEILLES DES MONTS D'OR**  
Au Fil des Mémoires  
Horaires à venir • Salle des Fêtes

**Samedis 15, 22 et 29 mars**

**MATCH DE BASKET**  
AS Collonges Basket  
Journée • Salle des Sports

**Samedi 15 et dimanche 16 mars**

**ÉCOUTE, CORPS ET VOIX**  
Au fil de l'écoute  
Sam. 10 h à 17 h • Dim. 9 h 30 à 16 h 30 • Salle Rispal ou Salle Saint-Rambert (Lyon 9)

**Dimanches 16 mars et 30 mars**

**MATCH DE BASKET**  
AS Collonges Basket  
Matin • Salle des Sports

**Lundi 17 mars**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
Mairie de Collonges  
19 h 30 • Salle du Conseil

**Du mar. 18 au sam. 22 mars**



**EXPO**  
**BOUQUET DE SOEURS**

Mairie de Collonges  
Quatre soeurs s'unissent pour vous faire découvrir leurs univers à travers leurs oeuvres.  
Horaires médiathèque • Salle Médiaplus • Vernissage le 18/03 à 17 h 30

**Vendredi 21 mars**

**CARNAVAL**  
Sou des écoles  
17 h • Salle des Sports

**Samedi 22 mars**

**FÊTES DE LA POÉSIE**  
École Jeanne d'Arc  
8 h 30 à 12 h • École Jeanne d'Arc

**CONCERT DES PROFESSEURS**  
EMMO

17 h • Salle des Fêtes

**Dimanche 23 mars**

**MATCH DE FOOT**  
FC St-Cyr/Collonges vs Lyon Duchère 2  
15 h • Stade des Combes

**Dimanche 30 mars**

**FÊTE DU PRINTEMPS**  
Comité des Fêtes  
10 h à 13 h • Parc de la Jonchère

## AVRIL

**Mercredi 2 avril**

**BÉBÉS LECTEURS**  
Médiathèque  
Éveillez l'imaginaire des tout-petits avec des histoires et des découvertes !  
9 h 30 à 10 h • Médiathèque  
De 0 à 3 ans • Gratuit • Entrée libre

**CONTES DU MERCREDI**

Médiathèque  
Plongez dans l'univers merveilleux des histoires grâce à ce moment magique !  
17 h • Médiathèque  
Dès 3 ans • Gratuit • Entrée libre

**Jeudis 3, 10 et 17 avril**



**CINÉCLAP FEUILLES VOLANTES ET PAPIERS MAGIQUES**  
Médiathèque

Tu veux jouer au réalisateur ? Tu donneras vie au papier grâce à la magie du cinéma d'animation.  
17 h à 18 h 30 • Salle Médiaplus  
Dès 8 ans • Gratuit • Inscription 04 26 01 92 55

**Samedi 5 avril**

**CONCERT MUSIQUE ACTUELLE**  
EMMO  
18 h 30 • Salle des Fêtes

**Samedis 5 et 12 avril**

**MATCH DE BASKET**  
AS Collonges Basket  
Après-midi et soir • Salle des Sports

**Dimanche 6 avril**

**CHASSE AU TRÉSOR**  
Mairie de Collonges  
Inscrivez-vous à cette rando pas comme les autres !  
10 h à 12 h 30 • Rendez-vous devant la salle des fêtes • Inscription auprès de la mairie 04 78 22 02 12 • Infos page 14

**Dimanche 6 et 13 avril**

**MATCH DE BASKET**  
AS Collonges Basket  
Matin • Salle des Sports

**Mardi 8 avril**

**CONFÉRENCE**  
Au Fil des Mémoires  
20 h 15 • Salle des Fêtes

**Jeudi 10 avril**

**ATELIER ADULTE - LA SÉCURITÉ SUR INTERNET**  
Médiathèque  
Une petite formation pour connaître les règles de sécurité les plus essentielles à appliquer quand on utilise internet.  
15 h à 16 h 30 • Salle Médiaplus • Gratuit • Inscription 04 26 01 92 55

**Vendredi 11 avril**

**LA NUIT EST BELLE**  
Mairie de Collonges  
Extinction totale de l'éclairage public la nuit du 11 au 12 avril

**Dimanche 13 avril**

**MATCH DE FOOT**  
FC St-Cyr/Collonges vs Ain Sud  
15 h • Stade des Combes

**Jeudi 24 avril**

**ATELIER CRÉATIF**  
Médiathèque  
Votre enfant pourra exprimer son inventivité et ses émotions tout en développant sa dextérité et sa concentration.  
16 h à 18 h • Dès 7 ans • 2 € •  
Inscription 04 26 01 92 55

## MAI

**Dimanche 4 mai**

**MATCH DE FOOT**  
FC St-Cyr/Collonges vs FBBP 2  
18 h • Stade des Combes

**Mercredi 7 mai**

**BÉBÉS LECTEURS**  
Médiathèque  
De 9 h 30 à 10 h • Médiathèque  
De 0 à 3 ans • Gratuit • Entrée libre

**CONTES DU MERCREDI**

Médiathèque  
17 h à 17 h 30 • Médiathèque  
Dès 3 ans • Gratuit • Entrée libre

**Jeudi 8 mai**



**CÉRÉMONIE DU 8 MAI : 80 ANS !**  
Mairie

Venez nombreux célébrer cette journée historique, pleine d'émotions et de souvenirs : défilé, voitures anciennes, expo...  
Programme détaillé à venir

**Samedi 10 mai**

**JAZZ DAY**  
Mairie de Collonges et EMMO  
12 h 30 • Salle des Fêtes

**Vendredi 16 mai**

**SOIRÉE JEUX**  
Médiathèque  
20 h à 22 h • Salle Médiaplus

**Samedi 17 mai**

**LES COLL'YMPIADES**  
Mairie de Collonges  
14 h • Parc de la Jonchère  
Report au 14 juin en cas de pluie.  
Inscription dès avril.

**Samedi 17 et dimanche 18 mai**

**ÉCOUTE, CORPS ET VOIX**  
Au fil de l'écoute  
Sam. 10 h à 17 h • Dim. 9 h 30 à 16 h 30 • Salle Rispal ou Salle Saint-Rambert (Lyon 9)

**Mercredi 21 mai**

**TOURNOIS SWITCH**  
Médiathèque  
15 h à 17 h • Salle Médiaplus

**Samedi 24 mai**

**JOURNÉE PORTES OUVERTES**  
EMMO  
10 h à 13 h • Bungalow

**MATCH DE FOOT**

FC St-Cyr/Collonges vs Grenoble Foot 38 2  
18 h • Stade des Combes

**Samedi 24 et dimanche 25 mai**



**EXPO DES ARTISTES**  
Mairie de Collonges

Samedi 24 mai de 14 h à 21 h •  
Dimanche 25 mai de 10 h à 18 h •  
Église du Vieux Collonges

**Samedi 31 mai**

**FÊTES DES SAINTS POPULAIRES**  
AME  
Journée et soirée • Parc de la Jonchère

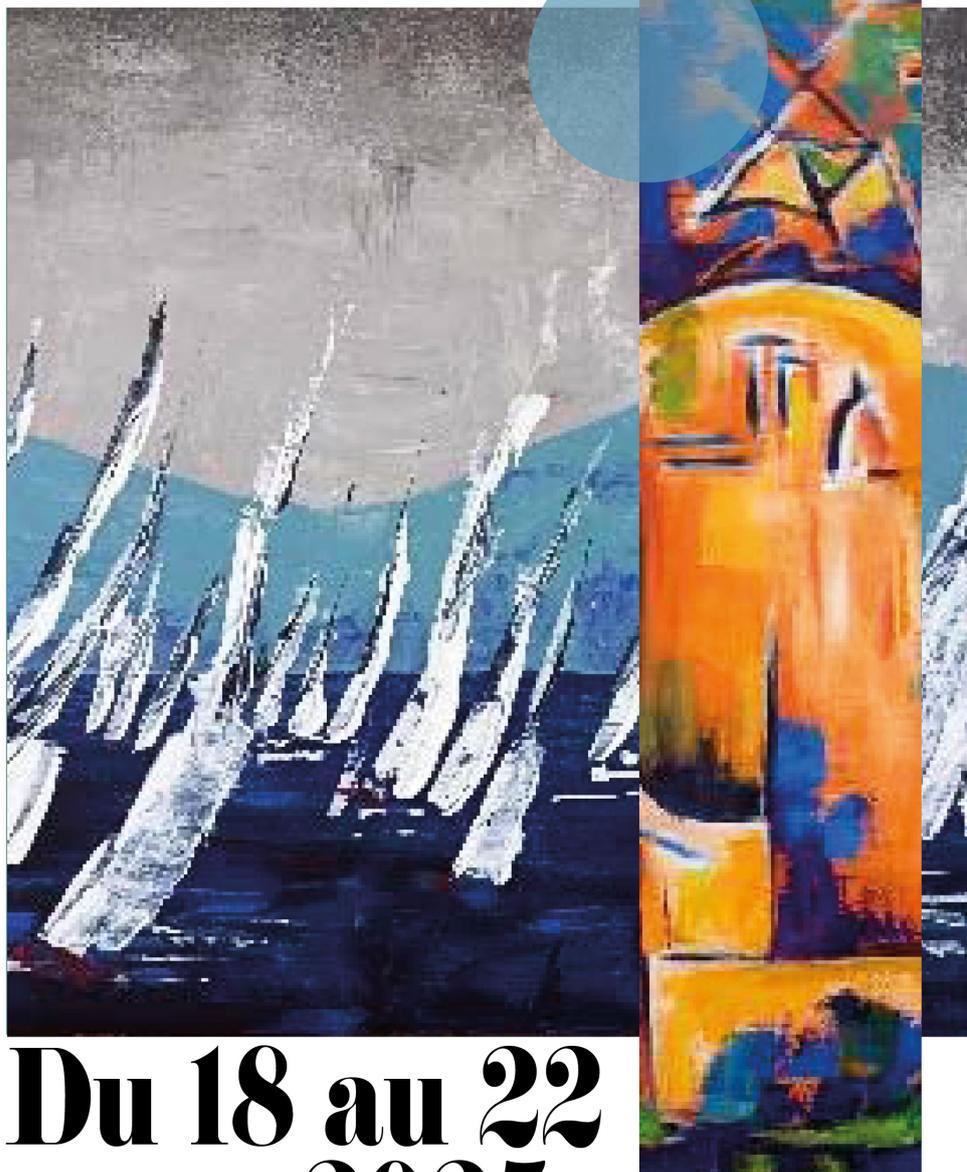
**Sam. 31 mai et dim. 1er juin**  
**ÉCOUTE MUSICALE AQUATIQUE**

Au fil de l'écoute  
Sam. 14 h 30 à 19 h 30 • Dim. 9 h 30 à 12 h 30 • Espace L'eau de Soie (Lyon 9)

Retrouvez tous les événements sur [www.collongesaumontdor.fr](http://www.collongesaumontdor.fr)

# BOUQUET DE SŒURS

4 soeurs, 4 univers artistiques, 1 exposition unique !  
Françoise, Catherine, Dominique et Anne Sottill vous  
invitent à un voyage pictural riche en émotions.



EXPOSITION

## Du 18 au 22 mars 2025

SALLE MÉDIAPLUS • 69660 COLLONGES AU MONT D'OR  
HORAIRES MÉDIATHÈQUE • VERNISSAGE LE 18/03 À 17 H 30



#### MAIRIE

Place de la Mairie - 04 78 22 02 12  
mairie@collongesaumontdor.fr  
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à  
12 h et de 15 h à 17 h

#### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place de la mairie - 04 78 22 00 78  
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à  
12 h, le mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h  
à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h

#### SERVICE URBANISME

Accueil téléphonique du lundi au jeudi de  
8 h 30 à 12 h  
Accueil sans rdv le lundi et jeudi de 9 h à 12 h  
Accueil sur rdv avec l'adjointe à  
l'urbanisme et/ou les agents en charge de  
l'urbanisme le mardi et jeudi de 15 h à 17 h

#### MÉDIATHÈQUE

Chemin de l'Écully - 04 26 01 92 55  
Ouverture le mardi de 16 h 30 à 19 h, le  
mercredi de 10 h à 19 h, le jeudi de 15 h à  
19 h, le vendredi de 16 h 30 à 19 h et le  
samedi de 10 h à 12 h 30

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Alain Germain • RÉDACTION : Mairie de Collonges au Mont d'Or  
PHOTOGRAPHIES : Mairie de Collonges au Mont d'Or, Associations de Collonges au Mont d'Or,  
partenaires de la commune, Adobe Stock et Pixabay • COUVERTURE : Les Coll'ympiades •  
IMPRESSION : ICA Imprimerie Courand & Associés en 2 700 exemplaires • ISSN 1164-7248

